

SALON de L'IMMOBILIER

GUIDE EXPOSANTS

AMÉNAGEMENT DES STANDS

Structure

- Cloisons : bois couleur hêtre
H2,5 x L 1 m
- Une enseigne
- Des traverses
- Un rail 3 spots

Électricité

Nous fournissons une prise électrique par stand dont la puissance est de 5A soit 1000 à 1200W.

/!\ Chaque exposant est tenu d'apporter sa propre multiprise ou rallonge.

Mobilier

- Une table bureau
- 3 chaises coque beige
- 1 banque d'accueil
- 1 tabouret Z



Informations générales



DATE ET LIEU

Du 1^{er} au 3 avril 2022 au Hall 3 du
Parc des Expos de Troyes



HORAIRE EXPOSANTS

Montage
Vendredi 31 mars
08h00 – 14h00

Démontage
Dimanche 3 avril
18h00 – 20h00

**/!\ Le démontage des stands
doit impérativement se faire le
dimanche!**



HORAIRE VISITEURS

Vendredi 1^{er} avril : 14h00 – 19h00
Samedi 2 avril : 10h00 – 19h00
Dimanche 3 avril : 10h00 – 18h00

CONTACTS

Commissariat Général

Amal Hadi
07.71.01.44.07
evenementiel@globalestmedias.fr

Secteur Immobilier

Hugues Mansion
06.74.28.85.12
hmansion@rosselimmo.fr

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Les exposants ont toute la liberté de compléter l'installation existante afin de personnaliser la présentation de leur stand, à condition de respecter le règlement intérieur.

Pour tout stand de hauteur supérieure à 3m une autorisation préalable est obligatoire.

Aucun percement des cloisons ou des structures du bâtiment ne sera autorisé.

Pendant toute la durée de la manifestation, l'exposant doit entretenir son emplacement. Les ordures, déchets, emballages, etc. doivent être déposés au fur et à mesure dans la benne prévue à cet effet.

BADGES & PARKING

Les **badges** seront à retirer auprès des organisateurs le vendredi 1^{er} avril à partir de 08h lors du montage.

Nous avons prévu 3 badges d'accès par exposant.

Le port du badge sera obligatoire pendant toute la durée du salon.

Pour **stationner votre véhicule**, vous disposez de 2 possibilités : le parking du Cube Troyes Champagne Expo ou le parking qui se situe juste en face.

SALON de L'IMMOBILIER

GUIDE EXPOSANTS

ASSURANCE

Une assurance pour tout dommage est facultative mais conseillée, car l'organisateur est réputé dégage de toute responsabilité, notamment en cas de pertes, vols ou dommages quelconque.

Chaque exposant devra contracter une assurance responsabilité civile spécifique et nous en envoyer l'attestation avant le montage.

INTERNET

Le Parc des Expos est équipé de Wifi, les codes d'accès vous seront communiqués lors de l'installation.

CONVIVIALITÉ

Un café d'accueil sera à votre disposition de **09h à 10h le samedi 2 et le dimanche 3 avril 2022.**



Vous aurez la possibilité de déjeuner dans l'espace VIP.



Le vendredi 1er avril, nous aurons le plaisir de vous convier à la soirée de l'Instant Troyen qui se déroulera sur le Salon de l'immobilier. Une confirmation de présence est à nous faire parvenir avant.

PLATEFORME DE RESERVATION

Les visiteurs ont la possibilité de réserver un créneau avec l'exposant de leur choix. Des créneaux sont disponibles durant toute la durée du salon. Les rendez-vous seront reconfirmés aux exposants la veille du salon.

NOUVEAUTÉ



Organisation d'un **jeu concours avec Bricorama**. L'objectif de celui-ci est de drainer du trafic supplémentaire durant les trois jours du salon. 3 bons d'achat de 300€ seront à gagner, il suffira aux visiteurs de remplir un formulaire et le tirage au sort se fera le dimanche en clôture du salon. Ce jeu sera relayé sur nos réseaux.